

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

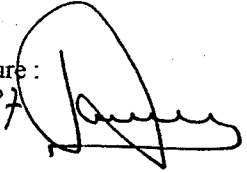
1. La présente demande émane du réseau :

- Communauté française       Libre confessionnel
- Provincial et communal       Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau :  
*Jean Steensels, Président du Conseil de coordination.*

Date et signature :

25.08.97



2. Intitulé de l'unité de formation :

**Informatique : conception de scripts  
pour clients internet / intranet.**

CODE : 753243 U32 E1

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page.

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page.

5. Classement de l'unité de formation :

- Enseignement secondaire de:       transition       qualification
- du degré:       inférieur       supérieur

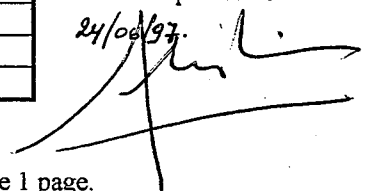
- Enseignement supérieur de type court       Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
<b>Economique</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	Economique	<input checked="" type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

24/08/97



6. Caractère occupationnel :  oui       non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page.

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1 page.

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page.

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page.

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3)

7S 32 43 U 32 E 1

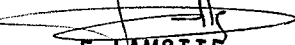
11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

<u>1. Dénomination du cours</u>	<u>Classement d*</u> <u>cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de</u> <u>périodes</u>
Laboratoire de système d'exploitation	CT	S	48
<u>2. Part d'autonomie</u>		P	12
Total des périodes			60

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

AVIS FAVORABLE  
LE 31.08.97  
  
E. LAMOTTE


b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 04 SEP. 1997

Signature :

  
A. COLLINET  
INSP. COORD.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, W - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

INFORMATIQUE - CONCEPTION DE SCRIPTS POUR CLIENTS INTERNET/INTRANET .

---

**1. FINALITES GENERALES.**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleur insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins de demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**2. FINALITES PARTICULIERES.**

L'unité de formation doit permettre à l'apprenant :

- de développer des scripts clients destinés à gérer localement les événements (ainsi, les données ne sont plus transmises continuellement à travers le réseau),
- de les insérer dans des document HTML,
- de mettre en œuvre les notions de programmation orientée objet nécessaires à la programmation de scripts clients (objets prédéfinis, méthodes, ...).

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES DE L'UNITE DE FORMATION

INFORMATIQUE - CONCEPTION DE SCRIPTS POUR CLIENTS INTERNET/INTRANET .

---

**2.1. Capacités.**

Pour être admis dans cette unité de formation, l'étudiant doit être capable

d'identifier et de manipuler le système d'exploitation graphique utilisé,

de concevoir des pages WEB, notamment

- de créer et de structurer un document en suivant les règles du langage utilisé,
- de créer des frames (division d'une page en régions),
- d'insérer des médias externes (textes, images fixes, animations, sons, tableaux, formulaires...),
- de créer des liens internes ou externes,
- de réaliser et d'utiliser des images réactives

Titres pouvant en tenir lieu :

Attestation de réussite de l'unité de formation

**INFORMATIQUE-CONCEPTION DE PAGES WEB (75.32.33.U21E1)**

document 8bis

Date: 25 -08- 1997

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES ET REGROUPEMENTS DE L'UNITE DE FORMATION

INFORMATIQUE - CONCEPTION DE SCRIPTS POUR CLIENTS INTERNET/INTRANET .

---

Il est conseillé de ne pas organiser de groupes comportant plus de deux étudiants par poste de travail et pas plus de vingt étudiants par groupe.

25 -08- 1997

ANNEXE 4

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

INFORMATIQUE - CONCEPTION DE SCRIPTS POUR CLIENTS INTERNET/INTRANET.

---

Face au matériel et au logiciel adéquats, l'étudiant sera capable :

- de créer un document HTML auquel le script ajoutera des possibilités d'animation ou d'interaction
- d'exploiter les classes prédéfinies propres au langage et leurs différents composants

**Recommandation :**

Cette unité n'a pas pour finalité l'étude du langage Java.

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES DE L'UNITE DE FORMATION

INFORMATIQUE - CONCEPTION DE SCRIPTS POUR CLIENTS INTERNET/INTRANET .

---

**Pour atteindre le seuil de réussite**, l'étudiant sera capable, à partir d'une situation imposée, de développer un script client et de l'insérer dans un document HTML.

**Pour la détermination du degré de maîtrise**, il sera tenu compte :

- de la qualité de la programmation ,
- des techniques utilisées (frames, fenêtres de dialogue, comptes à rebours...),
- du degré d'autonomie atteint par l'étudiant dans la réalisation de ses projets.

document 8bis

Date: 25 -08- 1997

ANNEXE 6

CHARGE DE COURS DE L'UNITE DE FORMATION

INFORMATIQUE - CONCEPTION DE SCRIPTS POUR CLIENTS INTERNET/INTRANET .

---

Le chargé de cours sera un enseignant.